

## Brexit : notre priorité, garantir la fluidité de votre chaîne logistique

► Novembre 2020



**A compter du 1er janvier 2021, le Royaume-Uni quitte l'Union Européenne et devient un pays tiers.**

- Toute entrée ou sortie de marchandises de l'Union Européenne en provenance ou à destination du Royaume-Uni devra faire l'objet d'une déclaration en douane.
- Les nouvelles procédures s'appliquent particulièrement aux trafics utilisant des liaisons ferries.
- Pour les autres activités (conteneurs, vracs solides et liquides, roulier) les démarches via le CCS S)ONE deviennent identiques à celles utilisées avec tout autre pays tiers.

### HAROPA & Ports de Normandie

se sont organisés, conjointement avec l'ensemble des acteurs portuaires, afin de garantir la continuité de vos échanges avec le Royaume-Uni dès le 1er janvier prochain.



#### ► Des procédures et systèmes d'information appropriés

- Marchés à blanc, études de modélisation / simulation...
- SI Brexit - logiciel dédié mis à disposition par la Douane - pour la gestion des flux ferries



#### ► Des infrastructures adaptées

- Réaménagement des terminaux & de la signalisation
- Création/adaptation des centres de contrôle et ajustement aux horaires des ferries 7j/7



#### ► Des professionnels à votre écoute

- Groupes de travail réalisés entre professionnels portuaires et l'ensemble des services de l'Etat concernés

### Vous aussi, préparez-vous

► **Anticipez vos incoterms et procédures** en réalisant votre autodiagnostic douanier sur [www.votrediagnosticbrexit.fr](http://www.votrediagnosticbrexit.fr)

Demandez un entretien conseil auprès de la douane : [pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr) // [pae-rouen@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-rouen@douane.finances.gouv.fr) // [pae-caen@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-caen@douane.finances.gouv.fr)

► **N'hésitez pas à contacter un Représentant en Douane Enregistré (RDE)** pour vous assister dans vos démarches.

- Pour le port du Havre : Syndicat des Transitaires du Havre  
[sth@sth-lehavre.fr](mailto:sth@sth-lehavre.fr) // +33 2 35 21 04 44

- Pour le port de Rouen : Syndicat Rouennais des Commissionnaires de Transport Transitaires  
[upr@uprouen.org](mailto:upr@uprouen.org) // +33 2 35 88 54 00

- Pour les ports de Cherbourg, Ouistreham et Dieppe : Ports de Normandie  
[laurent.nativelle@portsdenormandie.fr](mailto:laurent.nativelle@portsdenormandie.fr) // +33 6 85 33 46 53

► **N'oubliez pas d'anticiper vos procédures impératives** pour chaque opération d'importation depuis le Royaume-Uni

✓ ICS

✓ Douane import

✓ Marchandises spécifiques  
(sanitaires, TIR, ATA, ...)



Accédez à compter du 17 novembre aux fiches thématiques sur le site dédié **HAROPA** ou sur le site **Ports de Normandie**

Guide douanier français

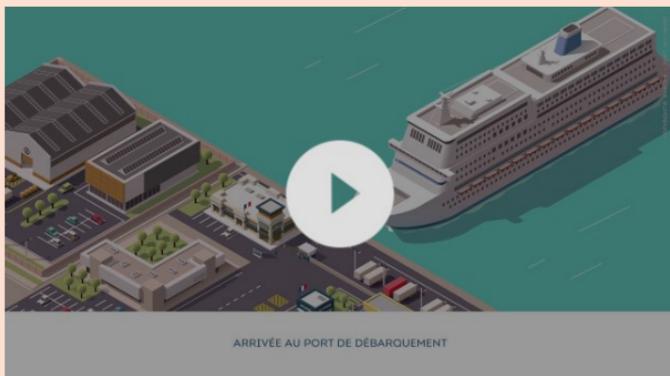
Guide douanier UK

Contacts :

[pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr)

[pae-roen@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-roen@douane.finances.gouv.fr)

[pae-caen@douane.finances.gouv.fr](mailto:pae-caen@douane.finances.gouv.fr)



Les flux ferries import et export expliqués en 4 minutes.

► Découvrez la vidéo !

Retrouvez le détail de l'offre ferries en Normandie sur nos sites

► [lmr.havre-port.net](http://lmr.havre-port.net)

► [www.pna-ports.fr](http://www.pna-ports.fr)



Et toujours, retrouvez les offres maritimes conteneur et roulier des ports de HAROPA avec le Royaume-Uni dans le module des Lignes Maritimes Régulières.

► [lmr.havre-port.net](http://lmr.havre-port.net)

LMR

2

Contact HAROPA :

Customer Service  
+33 2 32 74 72 06

[customer.service@haropaports.com](mailto:customer.service@haropaports.com)



Contact Ports de Normandie :

Laurent Nativelle  
+33 6 85 33 46 53

[laurent.nativelle@portsdenormandie.fr](mailto:laurent.nativelle@portsdenormandie.fr)

